

PROFIL DE Baignade

Date d'élaboration : JANVIER 2011



Plage du Bois de Cise à AULT



CARACTÉRISTIQUES

Nom de la zone de baignade : Bois-de-Cise
 Commune : Ault / Département : Somme / Région : Picardie
 Population permanente de la commune (source INSEE - 2007) : 1869 habitants
 Population estivale estimée de la commune : 5800 résidents
 Fréquentation maximale journalière de la plage : -
 Personne responsable de l'eau de baignade : Monsieur le Maire d'Ault
 Période de la saison balnéaire : 15/06 au 15/09
 Période et heures de surveillance : aucune
 Localisation du point de suivi (Lambert II) : X = 534523 Y = 2 566 389 m
 Nature : galets
 Activités autre que baignade : -

SCHÉMA DE LA ZONE DE Baignade

Il n'existe pas de plan de balisage de la plage

ÉQUIPEMENT



Commentaire : -

QUALITÉ DES EAUX DE Baignade

CLASSEMENT

Classement actuel selon la Directive 76/160/CEE
 La qualité est évaluée en prenant en compte 1 année d'analyses

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	A	B	A	A

A : eau de bonne qualité B : eau de qualité moyenne
 C : eau pouvant être momentanément polluée D : eau de mauvaise qualité

Futur classement selon la Directive 2006/7/CE (à partir de 2013)

La qualité est évaluée en prenant en compte 4 années. Par exemple pour 2007, la qualité est évaluée à partir des résultats obtenus de 2004 à 2007 inclus. Le premier classement basé sur 4 années de contrôle devra être établi **au plus tard** à la fin de la saison 2013.

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	Excellente	Bonne	Bonne	Bonne

Evolution de la qualité

De 2007 à 2010, la qualité est moyenne (B) à bonne (A) selon l'ancienne directive 76/160/CEE et excellente à bonne selon la nouvelle directive 2006/7/CE.

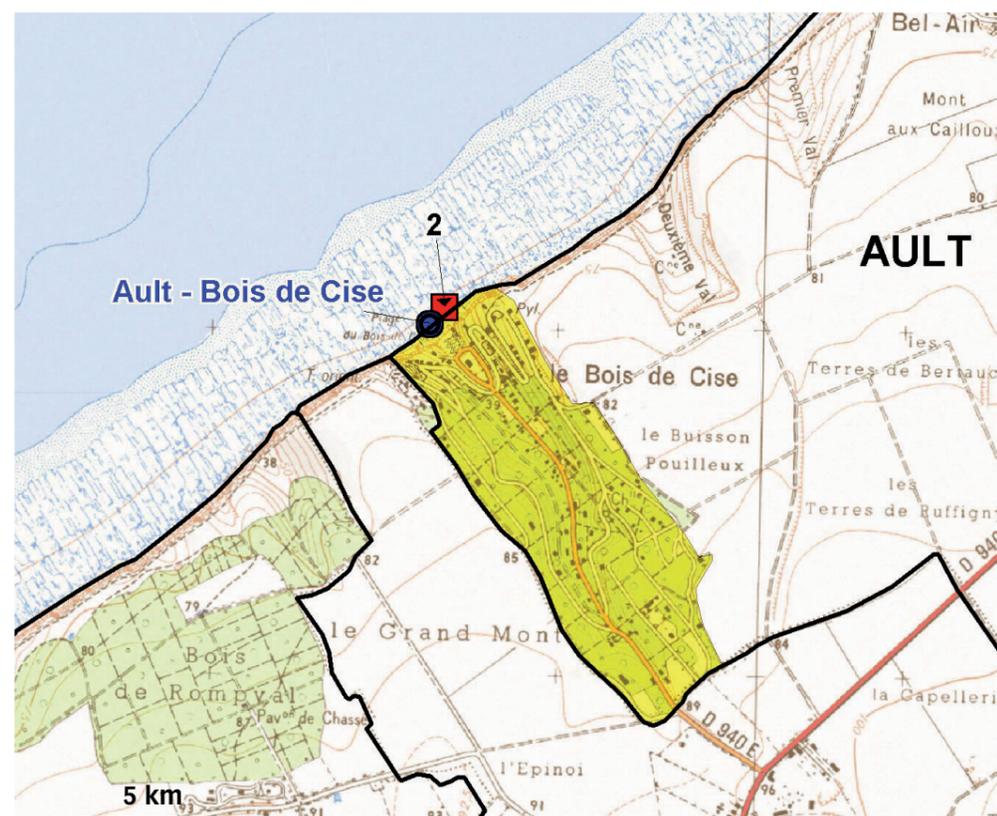
PROLIFÉRATION DES MACRO-ALGUES ET DU PHYTOPLANKTON

Pas de prolifération de macro-algues. Pas de présence d'espèces phytoplanctoniques menaçant la santé ou la sécurité des baigneurs.

INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET RISQUE ASSOCIÉ

Localisation du risque	Fréquence	Conditions météoro-océaniques défavorables	Évaluation du risque relatif	Actions associées
Rejet eaux pluviales n°2	Temps de pluie	Pluie	Fort	1
Assainissement non collectif non conforme	Permanent	-	Faible	2

CARTOGRAPHIE DES SOURCES DE POLLUTION



LÉGENDE

- Point de surveillance de la qualité des eaux de baignade
- Limite de commune
- Exutoire pluvial
- Zone en assainissement non collectif

Étude réalisée avec l'aide financière de



PLAN D'Actions (à l'échelle du quartier Bois de Cise à Ault)

1. Limitation des rejets eaux pluviales sur le littoral
2. Poursuite des diagnostics et réhabilitations des installations d'assainissement autonomes
3. Mise en place de l'interdiction des animaux domestiques sur la plage

RÉVISION DU PROFIL

Les eaux de baignade de la plage étant en bonne qualité, selon la nouvelle Directive 2006/7/CE, le profil devra être révisé en 2015